



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Dix-septième chambre et deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 6 juillet 2026 par la Première Vice-Présidente et Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement pour Adultes de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2019 fixant les modèles d'appel à candidatures pour les fonctions de promotion et de sélection dans l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, l'enseignement de promotion sociale et l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit', portant le numéro 79.725/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 3 août 2026, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.